

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17
Date de la convocation : 21/09/2023

Objet : Autorisation de signature Convention de Servitude de passage de réseaux avec le SDEHG – Parcelle B1277

Numéro : VI-2023/53

SEANCE du 02/10/2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le deux octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, BONNEMAISON Chantal, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry,

Pouvoirs : TORRES Sébastien pouvoir à DELSOL Alain

Absents excusés : MASCRE Gérard, LAMANDE Laurent, DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, FEUILLERAT Patrick, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Exposé des motifs :

Dans le cadre d'un projet d'installation électrique souterraine, le SDEHG demande à la commune de lui accorder une servitude de passage de réseaux électriques sur la parcelle B1277 lieu-dit « Moulin ».

Cette servitude est accordée à titre gratuit. La convention est conclue pour la durée d'exploitation de l'ouvrage. Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention de servitude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

-d'autoriser le Maire à signer la convention de servitude de passage de réseaux électriques sur la parcelle B1277 lieu-dit « Moulin ».

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 17 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 02/10/2023**



*le secrétaire
de séance*

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2023

Application agréée E-legalite.com